

Les partenaires de l'Association :

**Sept établissements médico-sociaux :**

- EMS Beau-Séjour, Vevey
- Résidence EMS La Colline, Chexbres
- Home Salem, St-Légier
- Fondation Château des Noailles, Blonay
- EMS Les Rosiers S.A., Blonay
- Maison du Pèlerin, Le Mont-Pèlerin
- Résidence du Léman, Corseaux

**Neuf Paroisses :**

**Paroisses catholiques**

- Notre-Dame, Vevey
- St-Jean, Vevey

**Paroisses protestantes**

- Blonay - St-Légier
- Chardonne - Jongny
- Corsier - Corseaux
- Tour-de-Peilz
- De langue allemande
- Vevey
- St-Saphorin

**Les membres individuels**



novembre 2013

# ANIMATION SPIRITUELLE

en établissement médico-social (EMS)



Fondation Beau-Séjour  
Membre de l'association

Région de Vevey



## ANIMATION SPIRITUELLE DES ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX DE LA REGION VEVEYSANNE

Certains établissements médico-sociaux de la région de Vevey, soutenus par les paroisses protestantes et catholiques, ont mis en place un service d'animation spirituelle œcuménique dans leurs institutions. Ce service a pour but :

- Assurer une présence spirituelle auprès des résidents sur une base interconfessionnelle
- compléter l'offre des aumôniers en EMS

Deux animatrices spirituelles se partagent les activités en EMS selon quatre axes principaux :

1. La relation personnelle avec les résidents, ainsi qu'avec leurs familles et leurs proches.
2. L'animation d'activités spirituelles de groupe (offices religieux œcuméniques, études bibliques, groupes d'échanges, etc.).
3. La relation avec le personnel des EMS en tant que partenaire essentiel de la vie de l'établissement.
4. La relation avec les communautés ecclésiastiques en complément de la pastorale assumée par les aumôniers désignés par les Eglises (actes culturels et visites de paroissiens).

## UNE ASSOCIATION

Notre association s'engage à maintenir et à promouvoir une animation spirituelle dans les EMS de la région veveysane. Cette animation est essentielle à l'accompagnement et au bien-être de nos aînés.

Toute personne intéressée peut participer à cette activité ou soutenir notre association en :

- en offrant un soutien spirituel ;
- en offrant du temps ou du savoir-faire pour des visites ou en participant d'une manière ou d'une autre à l'accompagnement des résidents des EMS ;
- en devenant membre individuel de l'Association pour l'animation spirituelle des EMS de la région veveysane (cotisation minimale de Fr. 30.- par année à verser au CCP 18-5324-9) ;
- en participant financièrement au moyen d'un don.

**DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT, VOTRE SOUTIEN  
NOUS EST PRÉCIEUX ET INDISPENSABLE.**

Pour tous renseignements et contacts :

Association spirituelle des EMS de la région veveysane

Rue des Communaux 2, 1800 Vevey

Tél: 021 925 90 00 [fondation@fondationbeausejour.ch](mailto:fondation@fondationbeausejour.ch)